Image not found or type unknown

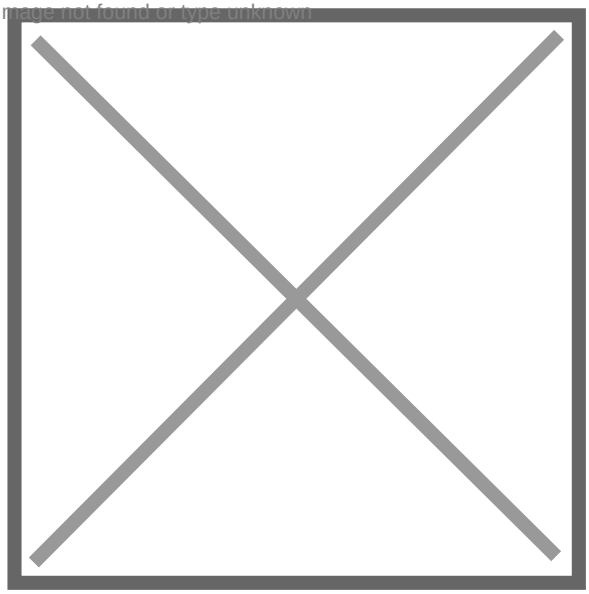

Réponsabilité président d'association/alcool soirée

Par **zeut**, le **24/08/2009** à **14:33**

Bonjour,
je souhaite crée une association de conscrit .

une des manifestation que je souhaite organiser est : un repas dansant sur invitation.
il y aura un repas payant avec du vin et une buvette payante avec de l'alcool distillé .

je voudrais savoir quels risques le président l'association en-cours ,en l'occurence moi, vis a vie de la loi , si il y avait par exemple un accident de la route(pouvant entrainer le déces) a la sortie de la soirée.

comment puis je minimiser les risques ?
j'ai des idées ! (distribution d'ethylotest gratuit par exemple, plus d'alcool "fort" a partir de 01 heure du matin ...) est ce suffisant?

Merci .
Bertrand .

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés